



MUNICIPALITÉ DE Val-des-Lacs

BUDGET 2023



Table des matières

- 1) Mise en contexte
- 2) Objectifs
- 3) Revenus
- 4) Explications des variations
- 5) Frais d'exploitation
- 6) Explications des variations
- 7) Conclusion
- 8) Période de questions



Mise en contexte

- La MRC a déposé un nouveau rôle triennal d'évaluation en 2022 et les valeurs au rôle ont diminué pour 2023 car il y a eu des ajustements à la baisse pour les propriétés autour du Lac Paquette suite à l'assèchement de celui-ci.
- La Municipalité a subi des dommages importants causés par des pluies diluviennes en 2021 qui représentent un coût de plus de 677 929 \$ en date du 31 décembre dernier. La Municipalité a réclamé un montant 572 991 \$ au ministère de la Sécurité publique et nous avons reçu 475 000 \$ comme avance et nous faisons les démarches pour récupérer le solde.
- La Municipalité a également réclamé une subvention de l'ordre de 920 000 \$ pour la réfection du Centre culturel et communautaire dont les travaux ont été complétés en 2017. Nous effectuons également les démarches requises pour obtenir la subvention allouée.
- La Municipalité a profité de l'augmentation de l'activité immobilière en 2022 toutefois une baisse des revenus est anticipée pour 2023.
- La Municipalité doit faire face à l'augmentation des dépenses dues à l'inflation élevée et spécialement pour les quoteparts qui dépassent largement le taux d'inflation anticipé pour l'année.



OBJECTIFS

- Présenter un budget équitable pour tous les citoyens compte tenu d'un taux d'inflation très élevé pour les dépenses projetées.
- Présenter un budget qui permet de maintenir le niveau de service et la qualité de ceux-ci par la Municipalité.
- Présenter un budget orienter vers le futur en investissant dans la saine gestion de la ville, dans le développement économique et environnemental.
- Présenter un budget équilibré tout en ayant le souci du respect de la capacité de payer des citoyens.



Revenus	Budget 2023	Budget 2022	Écart 2023/2022
Taxation	2 529 483 \$	2 407 050 \$	122 433 \$
Tenants lieu de taxes	53 000 \$	53 340 \$	(340) \$
Services rendus	17 900 \$	34 200 \$	(16 300) \$
Mutations	90 000 \$	150 000 \$	(60 000) \$
Constats	9 500 \$	10 500 \$	(1000) \$
Intérêts	38 000 \$	34 500 \$	3 500 \$
Vente d'actifs	0 \$	0 \$	0 \$
Réserve d'élections	0 \$	0 \$	0 \$
Autres revenus	23 700 \$	10 280 \$	13 420 \$
Subventions	295 085 \$	302 784 \$	(7 699) \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	3 056 668 \$	3 002 654 \$	54 014 \$



Variations des revenus

- **Taxation** – La variation des revenus tient compte de la diminution du rôle d'évaluation et de l'augmentation du taux de taxes de 3.95%.
- **Droits de mutation**- Nous prévoyons une réduction de l'activité immobilière et de même l'application du taux de 3% pour les tranches supérieures à 500 000\$.



Dépenses	Budget 2023	Budget 2022	Écart 2023/2022
Administration	1 009 650 \$	1 037 267 \$	(27 617) \$
Sécurité publique	472 756 \$	364 884 \$	107 872 \$
Transport	760 537 \$	664 039 \$	96 498 \$
Hygiène du milieu	278 216 \$	309 048 \$	(30 832) \$
Urbanisme	160 550 \$	207 415 \$	(46 865) \$
Loisirs et culture	93 620 \$	95 888 \$	(2 268) \$
Service de la dette	273 839 \$	297 333 \$	(23 494) \$
Affectations	7 500 \$	26 780 \$	(19 280) \$
Total des dépenses	<u>3 056 668 \$</u>	<u>3 002 654 \$</u>	<u>54 014 \$</u>
Excédent	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>



Variations des dépenses

- **Administration** – La diminution des dépenses est due à une réorganisation administrative et à la réduction de la provision pour mauvaises créances.
- **Sécurité publique** - Les principales variations sont une variation des salaires et une augmentation pour les services externes qui inclut la gestion du service.
- **Transport** – L’augmentation est due aux salaires, à l’entretien des routes dont un épandage additionnel d’anti-poussière et l’augmentation du prix du diesel.
- **Hygiène du milieu** - La diminution s’explique par des frais d’étude environnementale, la répartition des quoteparts et compensée en partie par une augmentation de salaire.
- **Urbanisme** – La diminution s’explique par les frais légaux relatifs au déboisement illégal ainsi que des projets d’étude révisée à la baisse.
- **Service de la dette** – La diminution est dû à des dettes échues (baux de location) et au versement de subvention sur une période écourtée pour le chemin du Lac Quenouille.
- **Total des dépenses** - Le total des dépenses a augmenté de 54 014\$ en 2023 ce qui représente une hausse de 1.8% ce qui est exceptionnel dans un contexte d’inflation avoisinant les 7%.



Coparaison du compte de taxe

Année 2023

Année 2022

Valeur moyenne	200 536 \$	200 536 \$
Taux de taxe	.9407/ 100 \$.9050/ 100 \$
Taxes pour l'année	1 886.44 \$	1 814.85 \$
Augmentation 2023	71.59 \$	N/A

N.B.: En 2022 la valeur moyenne d'une maison unifamiliale était de 199 987 \$.



Conclusion

- Compte tenu du resserrement prévu de l'activité immobilière qui résultera en une perte de revenus;
- Compte tenu de la baisse de valeur inscrite au rôle conséquence des pluies diluviennes de 2021;
- Compte tenu du contexte inflationniste dans lequel ce budget a été préparé ;
- Compte tenu de la volonté du conseil d'assurer une saine gestion mais également avec l'intention ferme de s'orienter vers le développement durable et la protection de l'environnement.

Nous sommes fiers de vous présenter un budget équilibré, budget qui nous permet de jeter les bases pour faire face aux défis des prochaines années.

Période de questions